



Petite histoire des étangs du Ségala

Bernard Alet, Alexandra Angeliaume-Descamps, Gérard Briane

► To cite this version:

Bernard Alet, Alexandra Angeliaume-Descamps, Gérard Briane. Petite histoire des étangs du Ségala. Patrimòni, 2011, 33, pp. 16-21. halshs-00739592

HAL Id: halshs-00739592

<https://shs.hal.science/halshs-00739592>

Submitted on 9 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PETITE HISTOIRE DES ETANGS DU SEGALA

BERNARD ALET, ALEXANDRA ANGELIAUME-DESCAMPS, GERARD BRIANE

Les étangs du Ségala résultent d'une longue histoire naturelle et culturelle depuis le Moyen-Age. En effet, ces étangs sont, à l'origine, des milieux entièrement artificiels, créés au moins aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles pour des raisons à la fois religieuses, sociales et économiques. Ces milieux aquatiques conçus, aménagés, gérés par les sociétés locales se révèlent sur le temps long des réservoirs de biodiversité d'une grande originalité. La biodiversité animale et végétale générée progressivement depuis plus de six siècles a justifié l'inscription des 4 principaux étangs au réseau Natura 2000.

Le Rouergue n'était pas un territoire riche en étangs, contrairement à la Brenne, la Bresse, le Forez ou encore la Sologne, la situation étant plutôt comparable à celle de l'Armagnac (Gers). Les étangs du Rouergue sont donc relativement méconnus; cependant, ces étangs avaient localement de multiples intérêts. De même, ils étaient à l'origine de diverses ressources et ont aujourd'hui une valeur patrimoniale certaine en raison non seulement de leur biodiversité mais aussi de leur histoire.

L'histoire des étangs du Ségala comme ceux d'Auvergne (Charbonnier, 2007) présente trois phases d'évolution : une phase d'expansion de ces milieux au Moyen-Age reposant sur des bases à la fois religieuses, sociales et économiques ; des changements dans la consommation et des préoccupations d'« assainissement » provoquent leur déclin au XIX^{ème} siècle, tandis que le développement des loisirs aquatiques et de l'irrigation agricole ont favorisé une reprise récente.

I - Contexte historique

Dans les références bibliographiques anciennes sur les étangs, l'Aveyron est à peine cité témoignant du manque d'intérêt pour les quelques étangs présents ou leur faible valeur nationale. Dans le rapport général sur les étangs au XIX^{ème} siècle, l'Aveyron n'a pas été « parcouru », ni « enquêté », d'ailleurs aucun département au sud de la Dordogne (sauf les Bouches du Rhône) ne l'a été. Dans le célèbre « *Manuel des étangs* » du Baron Rougier de la Bergerie de 1819, le bilan établi d'après Cassini cite pour l'Aveyron 3 étangs pour 160 arpents¹. Dans le même ouvrage pour les « quotités connues », c'est à dire inventoriées directement, l'Aveyron n'est pas cité. La seule enquête départementale est celle menée par Eugène Marre en mars 1918 pour le Congrès de l'Etang et de l'Elevage de la Carpe à Paris (enquête parue dans le « *Journal de l'Aveyron* » les 29/06, 6/07 et 13/07/1919). Cette enquête fut reprise en 1927 dans l'ouvrage d'E.Vigarié « *Esquisse générale du département de l'Aveyron* ».

1 - Essor des étangs sous l'Ancien Régime

¹ A titre de comparaison l'ouvrage indique pour le Gers-Armagnac 25 étangs pour 1800 arpents alors que des inventaires précis en dénombrent plus de 150 sur la carte de Cassini (Angéliaume et al, 2005)...Au total pour 52 départements français, l'ouvrage cite 5348 étangs pour 308 220 arpents.

Au Moyen-Age, l'exploitation des étangs vise essentiellement la production piscicole. La possession des étangs à poissons revêt alors un caractère aristocratique ou monastique au même titre que les forêts et garennes. L'élevage du poisson et en particulier de la carpe est l'activité prépondérante qui a motivé l'aménagement de ces étangs. Même s'ils ont pu être utilisés pour la production d'énergie hydraulique et accueillir un ou plusieurs moulins, cette activité s'avère néanmoins secondaire. C. Beck (2007) relève en effet l'activité aléatoire de « *ces moulins qui s'arrêtent de fonctionner au moment des pêches* ». La végétation aquatique peut être maintenue pour favoriser la vie piscicole mais elle était régulièrement contenue par la fauche ou faucardage des ceintures végétales.

Dans le Ségala, les étangs et viviers prennent de l'importance sous l'Ancien Régime. Ils étaient l'apanage quasi exclusif de l'aristocratie ou de l'église, comme les châteaux, tours, pigeonniers et moulins. En effet, les étangs comme celui de Bournazel impriment au canton de Rignac le sceau significatif de l'Ancien Régime: ainsi, sur le blason de Rignac, sont représentés 5 canards, en référence à l'importance des étangs en tant que « canardières » à cette période.

Nous avons vu que leurs multiples usages étaient liés aux privilèges seigneuriaux ou aristocratiques - comme le marquisat de Bournazel et la baronnie de Privezac où s'observent les plus anciens et les plus grands des étangs du Ségala, ainsi qu'aux ordres monastiques, comme par exemple l'abbaye de Conques. Nombreux étaient les produits ou ressources complémentaires issus du monde animal, végétal et minéral, y compris l'énergie hydraulique.

Usages liés au monde animal

- *Usage piscicole pour la pêche*: les étangs, régulièrement vidangés, étaient considérés entre autres comme d'importants viviers à poissons hébergeant des tanches, carpes, perches, gardons, brochets voire anguilles... En 1875, Henri Affre (in J. Arnal, 2003) notait que « *les viviers en Rouergue fournissaient une ressource pour l'alimentation publique conformément aux abstinences prescrites par l'Eglise. On pêchait en abondance du poisson dans les vastes viviers de Lugan, de Bournazel, du Vibal, d'Istournet... mais encore dans un grand nombre d'autres, beaucoup moins étendus, que des particuliers avaient fait pratiquer dans leurs domaines, quelquefois même dans leurs jardins... Ces viviers permettaient de conserver le poisson vivant et une pêche aisée avant de procéder à sa vente* ». La religion catholique voulait que la vidange des étangs ait lieu pendant le Carême, soit entre Mardi Gras et Cendres, soit la Semaine Sainte entre Rameaux et Pâques. Au XX^{ème} siècle, les carpes, tanches, brochets, gardons et parfois anguilles sont vendus à des grossistes, des particuliers ou aux restaurateurs de la région.

- *Usage conchylicole* : une des particularité des ces étangs était consommation locale de moules d'eau douce. En effet, de très nombreuses coquilles de moules d'eau douce (*Margarita margarifera*) ont été trouvées à Bertholène lors de la vidange des douves du château à proximité de la cuisine, ce qui démontre que ce coquillage était bien consommé en Rouergue (J. Arnal, 2003). Il en était probablement ainsi pour les étangs du Ségala.

- *Usage cynégétique comme « canardière »* : les étangs étaient utilisés pour la chasse au gibier d'eau et notamment les canards (le blason de Rignac, sur lequel figurent 5 canards, rappelle l'importance sous l'Ancien Régime de cet usage cynégétique réservé à l'aristocratie).

Usages liés au monde végétal

Cl. Favarger (1961) signale une forte consommation de châtaignes d'eau (*Trapa natans*) en France et en Suisse au Moyen-Age. De même, il serait intéressant d'étudier d'après les archives s'il y avait en Aveyron une consommation locale de châtaignes d'eau. Cette plante flottante s'est aujourd'hui considérablement raréfiée en Europe et c'est le seul lieu où elle est encore présente en Midi-Pyrénées.

Parmi les autres usages de plantes aquatiques, certains joncs et laîches étaient utilisés pour empailler les chaises: c'est le cas de la laîche à épi (*Carex paniculata*) ou du jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*) qui étaient ainsi valorisés.

De même, la végétation aquatique faucardée pouvait servir parfois de « paille » pour la litière. Après la Révolution, les usages agro-pastoraux se sont développés en périphérie d'étangs, notamment les cultures et prairies de fauche, dans le cadre de la complémentarité spatio-temporelle des ressources naturelles. Les bordures d'étangs étaient utilisées comme pâturage d'appoint en saison estivale sèche: c'était le cas à l'étang de Bournazel.

Usages liés au monde minéral

Lors du curage de certains étangs, les apports sédimentaires étaient utilisés en tant qu'engrais ou fertilisants comme par exemple au « Grand étang » de Bournazel.

Usages liés à la ressource hydraulique

Plusieurs étangs servaient de « païssière » ou « payssière » (réservoir ou réserve d'eau) pour alimenter les moulins à usage exclusif de la noblesse: moulin de Cavagnac à Bournazel, moulin du grand étang de Privezac, moulin de l'étang de Roudillou, moulin de Bayle à Rignac... Cependant, face au caractère aléatoire de la ressource en eau, ces moulins d'étangs « *ne fonctionnent qu'une partie de l'année à cause de la sécheresse estivale* » (AD série 61 S 4). Certains viviers comme celui de Bournazel étaient utilisés pour l'irrigation des terres.

Conflits d'usages

Les étangs, espaces aux ressources très convoitées, étaient souvent des lieux de conflits: conflits autour de la ressource en eau, braconnage, vols, fraudes multiples... Les plaintes et procès étaient alors nombreux. Les poissons étaient fréquemment volés la nuit car il était difficile de surveiller continuellement les étangs. Verlhaguet (1931) relate que les étangs de Bournazel et de Privezac, lors de leur vidange, « *étaient surveillés chacun par deux gardiens et ce, jour et nuit, pour s'opposer à tout vol de poissons et pour s'assurer que les eaux avaient fini de couler...* ». Ainsi, les conflits portaient également sur un écoulement minimum de l'eau, notamment pour faire fonctionner les moulins, dans les cas où l'étang était couplé avec un moulin placé à l'exutoire. En 1750, les archives de la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Ancien Régime relatent « *l'empoisonnement de l'étang d'Istournet, appartenant à l'évêque de Rodez, avec des fleurs jaunes de bouillon-blanc, vulgairement appelé patelase ou boulou, qu'on avait pilés avec du fiant de brebis, ou autres drogues et appâts* ».

2. Régression du nombre d'étangs au XIXème siècle

Dans son ouvrage sur la « *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron* », P.A. Verlhaguet (1931) évoque les procès-verbaux de vente du mobilier de 2^{ème} origine juste après la Révolution, notamment la dernière vente de la pêche de l'étang de Bournazel le 29 Ventose an II (19 mars 1794) à de très nombreux enchérisseurs (3324 livres de poissons adjudgées en 246 lots pour la somme totale de 2011 l.).

Toujours après la Révolution, suite à plusieurs lois, en particulier celles d'une part du 14 Frimaire an II (4 décembre 1794) sur le comblement des étangs en France et d'autre part du 16 septembre 1807 sur le « dessèchement » ou l'assèchement des marais, de nombreux étangs ont disparu pour différentes raisons: tout d'abord, pour des raisons d'assainissement et d'hygiène publique, les étangs étant considérés comme insalubres et la cause de tous les « maux », vecteurs de maladies voire d'épidémies; ensuite pour des changements d'habitudes alimentaires, avec un amoindrissement du poids de la religion catholique qui voulait que l'on mangea du poisson (et non de la viande) tous les vendredis; enfin et surtout pour récupérer des terres agricoles (J. Delmas, communication personnelle), la mise en culture étant considérée comme plus rentable.

3. Evolution des étangs au XXème siècle

La ressource piscicole connaît depuis plusieurs décennies un regain d'intérêt. On constate ainsi une hausse de la productivité en poissons sur deux siècles par exemple au « Grand étang » de Bournazel:

- 1,7 T en 1794 (P.A.Verlhaguet, 1931)
- 2,6 T en 1918 (E.Marre, 1919)
- plus de 2,5 T en 1995 (J.Caville), soit au minimum 150 kg / ha, productivité identique aux étangs auvergnats (Charbonnier, 2007).

En général, la pêche a lieu tous les deux ans en mars-avril. Les espèces de poissons qui y sont récoltées sont la carpe (de loin l'espèce la plus abondante dans tous les étangs), le gardon, la tanche, la perche, le brochet, l'anguille... Les gros poissons sont commercialisés à des particuliers, restaurateurs, pisciculteurs, sociétés et fédérations de pêche, tandis que les poissons trop petits sont relâchés ou destinés à l'alevinage d'autres étangs proches ou lointains (étangs du Forez et de la Dombes par exemple). La plupart des propriétaires d'étangs sont en réseau et pratiquent notamment les échanges d'alevins.

Depuis quelques années, on assiste à de nouveaux usages liés à la patrimonialisation de la nature, en particulier l'observation des oiseaux d'eau dans leur milieu « naturel » (ornithologie de terrain), celle des plantes aquatiques...

Plusieurs étangs tels que ceux de Privezac et d'Anglarès servent aussi aujourd'hui à l'irrigation des cultures comme le maïs-ensilage, mais ce sont surtout les lacs collinaires créés depuis 1970 qui sont à usage d'irrigation.

Cependant, outre l'intensification de l'agriculture (irrigation accrue, pollutions diverses, comblement ou envasement plus rapide des étangs...), de nouveaux risques sont apparus au cours des dernières années, dont la pêche de la carpe au « No Kill » à l'étang de Bournazel entraînant une érosion de la biodiversité notamment ornithologique depuis 2003 en raison d'une trop forte fréquentation et d'une régression de la végétation aquatique.

II. Caractères originaux des principaux étangs du Ségala

Le « **Grand étang des Landes** » ou « de Cavagnac » à Bournazel, le plus étendu du Rouergue avec 21 ha, est indissociable de l'histoire du château de Bournazel qui date des XIII-XIVèmes siècles et qui fut reconstruit en 1545 dans le nouveau style de la Renaissance par la famille de Buisson de Bournazel. En 1624, le vaste domaine fut érigé en marquisat et en 1864, le château, l'étang et son moulin passèrent à la famille de Marigny. Entre-temps, la chaussée de 110 m de long fut entièrement restaurée en 1794. Au début du XXème siècle, l'étang fut séparé du domaine et fut acheté en 1927 par le grand-père de l'actuel propriétaire J. Caville, qui fit construire le pavillon de pêche situé près de la chaussée. Le moulin de Cavagnac, appartenant aujourd'hui à un autre propriétaire, a fonctionné jusqu'en 1969. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'étang fut réquisitionné comme réserve d'eau pour actionner le moulin et la pêche fut donc interrompue. La productivité de l'étang est de plus de 2,5 tonnes de poissons (environ 150 kg / ha). Les grosses carpes pèsent entre 15 et 25 kg et peuvent atteindre 27 kg, jusqu'à 9 kg pour les brochets. Il y a plusieurs décennies, lors de la pêche bi-annuelle, les poissons étaient vendus aux paysans qui les conservaient dans des abreuvoirs, des auges... A cette époque, la demande en poissons était plus forte que l'offre et les disputes étaient alors fréquentes (J. Caville). Deux opérations étaient nécessaires pour l'entretien régulier de l'étang: le faucardage de la végétation aquatique 2 fois par an à l'aide d'un bateau-faucardeur, acheté en Dombes et l'essartage (nettoyage) lors de la vidange bi-annuelle de l'étang. Une griffe munie d'un treuil permettait d'éliminer l'excès de végétation flottante (nénuphars). Les phragmites et les scirpes des marais servaient alors de litière pour les troupeaux.

La dernière vidange de l'étang de Bournazel eut lieu en 2003. En effet, depuis cette date, l'étang a une nouvelle vocation: le développement touristique lié à la pêche de la carpe au « No-Kill », les carpes pêchées étant remises à l'eau après avoir été photographiées en tant que trophées. L'étang est loué à une société anglaise qui propose des séjours hebdomadaires d'avril à novembre à une clientèle anglaise attirée par le cadre et la proximité de l'aéroport de Rodez.

L'autre « Grand étang », celui du **Moulin à Privezac** (9 ha), était lié sous l'Ancien Régime à la baronnie de Privezac: il était ainsi une dépendance du château qui a brûlé peu après la Révolution en 1792. Jusqu'en 1936, il appartenait à la famille Laval et à partir de cette date, il fait partie du patrimoine de la famille Bessettes. Sur le cadastre Napoléonien, le domaine s'appelait le « Grand étang » et comprenait alors non seulement l'étang de 9 ha mais aussi les terres agricoles et les prés situés en périphérie. Cet étang servait de « païssière » à un moulin qui a été détruit dans les années 1950. La bonde a été restaurée dans les années 1930, l'étang ayant été mis à sec pendant 2 ans. Un canal de colature existait également autour de l'étang. Outre les espèces déjà citées, cet étang abrite le sandre, une espèce exceptionnelle, ainsi que le black-bass introduit par mégarde; la carpe représente à elle seule un volume pêché de 1,5 à 2 tonnes ! Depuis 20 ans, le gardon est prélevé pour repeupler certains étangs de la Dombes. La productivité de cet étang est supérieure à celle de l'étang de Bournazel. La pêche à Privezac qui avait traditionnellement lieu en mars tous les deux ans attire plusieurs centaines de curieux qui, néanmoins, achètent peu de poissons (C. Bessettes). Un réseau d'approvisionnement d'alevins existait avec les étangs voisins.

L'étang de Goutrens ou de Lestang, d'une superficie de plus de 2 ha, est un des plus anciens étangs du Rouergue. Il existait déjà en 1380 quand les eaux de l'étang remplissaient les fossés du château que Béraud de Murat l'Estang fit construire en cette fin du XIVème

siècle. Il est décrit dans un acte notarié du 5 mai 1466. L'étang actuel n'a plus de moulin depuis 1900 (E. Vigarié, 1927).

L'étang de Lugan serait aussi un des plus anciens étangs du département. Il aurait été créé au XV^{ème} siècle par les chevaliers de l'Ordre de Malte.

L'étang d'Anglarès (Anglars-Saint-Félix), qui fut creusé en 1947-48 et agrandi dans les années 1960 avec une superficie de près de 2 ha, est principalement utilisé pour l'irrigation et presque plus pour la pêche.

L'étang de Roudillou est aujourd'hui en grande partie géré par la Fédération de pêche de l'Aveyron. Il est reconnu par les botanistes dès la fin du XIX^{ème} siècle (Catalogue Bras) pour sa richesse botanique (à l'époque : nénuphars, thalictrum jaune, ce dernier étant toujours présent...).

Récit de la pêche à l'étang de Cantaranne (Privezac) (3ha) au début du XX^{ème} siècle

« Tous les deux ans, avait lieu la pêche de l'étang. C'était d'ordinaire pendant la Semaine Sainte. Quelle journée ! La veille, le bordier, le fermier du domaine, avait ôté la bonde. L'eau captive depuis de longs mois prenait en mugissant le chemin de la liberté. Dès le matin, le bordier et ses aides étaient au travail. Cuirassés de boue, bottés jusqu'aux genoux, ils s'activaient dans une odeur de poisson, de limon et d'herbes pourries. Déjà, les poissons s'amoncelaient à la grille : carpes, tanches, anguilles et brochets, les uns sur les autres, se tordaient haletants la gueule ouverte, l'œil vitreux. Il fallait puiser à pleines mains dans ce tas mouvant et gluant et se hâter de servir les premiers acheteurs. Armées de longues lattes, les valets fouillaient la boue pour en extraire les poissons qui s'y trouvaient encore tandis que le fermier choisissait les alevins qu'il mettait en réserve. Les abords de l'étang étaient pleins de monde ; habitants de Privezac et des villages voisins, poissonniers de Villefranche ou du Pays noir, paysans des environs, propriétaires de viviers qu'ils voulaient aleviner, citadins venus en curieux, des appels, des cris, toute une joyeuse animation dans la rumeur des eaux bondissantes. Le ruisseau ne pouvait les contenir. Il débordait sur les prés de la rive, où des gens de Privezac, munis de filets ou de corbeilles, s'affairaient à pêcher le menu fretin échappé aux grilles du barrage... »

(in Julienne Séguret-Fraysse (2005) Le pain tendre, p.228)

Les vieux étangs du Ségala constituent un patrimoine naturel et culturel remarquable, mais l'évolution des intérêts autour de leurs usages a conduit à de nouvelles pratiques entre dégradation et préservation.

Depuis la fin des années 1990, NATURA 2000 est une reconnaissance, au niveau européen, de la richesse de ce patrimoine historique et de sa biodiversité.

Il semble que les intérêts autour des enjeux écologiques des étangs fédèrent aujourd'hui la plupart des propriétaires privés ou des gestionnaires. Aujourd'hui, la préoccupation environnementale semble prendre de plus en plus de place dans l'aménagement et la gestion des étangs.

Sources documentaires et bibliographiques:

- Bibliographie :

ANGELIAUME-DESCAMPS A. BARTOUT PASCAL (2007), Armagnac et Limousin, deux régions oubliées de l'histoire de étangs, in "*Géographie de l'étang, des théories globales aux pratiques locales*" Sous la direction de Laurent Touchart, L'Harmattan, pp. 181-194, 228 p.

ARNAL J. (2003), La pêche en Rouergue du XIII^{ème} au XVI^{èmes} siècles : quelques éléments d'histoire au travers des sources écrites et des fouilles archéologiques, in «*Rouergue, carrefour d'Histoire et de Nature* », Ed. Fédération Historique de Midi-Pyrénées et Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, pp. 113-126

AZEMA J.P. (1992) Moulins du Rouergue (Cartes postales anciennes), Ed. Musée du Rouergue, pp. 73-74

BECK C. (2007), Entre difficultés et rentabilité : la production des étangs à la fin du Moyen-Age ; l'exemple bourguignon, in Actes du colloque du Groupe d'Histoire des Zones Humides (Le Blanc, 2005) «*Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* », Estuaria, Coll. « Histoire et terres humides », pp. 19-31

BRIANE G., AUSSIBAL D. (Dir.) et B. ALET (Coll.) (2007), «*Paysages de L'Aveyron : portraits et enjeux* », Ed. du Rouergue, 336 p.

CHARBONNIER P. (2007), Crue et décrue des étangs d'Auvergne du Moyen-Age à la Révolution, in Actes du colloque du Groupe d'Histoire des Zones Humides (Le Blanc, 2005) «*Les zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui* », Estuaria, Coll. « Histoire et terres humides », pp.181-192

MARRE E. (1919), «*Les étangs de l'Aveyron* », Journal de l'Aveyron, 29/06/1919 et 6-13/07/1919

PONZO N. (2007), Document d'Objectifs Natura 2000 «*Etangs du Ségala* », ADASEA-12, 50 p.

ROUGIER DE LA BERGERIE (Baron) (1819), «*Manuel des étangs* », 200 p.

SEGURET-FRAYSSSE J. (2005), «*Le pain tendre : I. Privezac* », Ed. Grelh Roergas, 334 p.

VERLAGUET P.-A. (1931), «*Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron* », Tome II

VIGARIE E. (1927), «*Esquisse générale du département de l'Aveyron : géographie physique* » Imprimerie Carrère, Rodez.

- Archives départementales :

- Série B (Maîtrise des Eaux et Forêts) : B 1, B11, B14... Usages et conflits liés aux étangs

- Série Q (Enregistrement et domaines nationaux depuis 1790) : Vente des biens nationaux sous la Révolution et liquidation) : Q 9 P.V. de vente de « meubles » de 2^{ème} origine – district d'Aubin

- Série S (Travaux publics, moulins et usines hydrauliques) : 61 S 4 Etat des moulins à farine en activité en 1809 à Bournazel

- Série 13 J (Archives de la famille de Marigny à Bournazel)

- Recueil des usages locaux, approuvés par la Commission centrale Départementale, Département de l'Aveyron, Rodez, 1906, usuel 76A2

- Situation comparée du département de l'Aveyron en 1830 et 1844, extrait du rapport du préfet au Conseil Général, dans la session de 1845, Rodez, 1845.

- Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Aveyron, 1839, Rodez.

Remerciements :

Nos plus vifs remerciements à Jean DELMAS, ancien directeur des Archives Départementales de l'Aveyron, pour son aide et ses précieux conseils, à Christian BESSETTES et à Jean CAVILLE, propriétaires respectivement des « Grands étangs » de Privezac et de Bournazel, pour leurs riches témoignages, ainsi qu'à Nicolas PONZO, ancien étudiant en géographie.

Légende des photos :

- photos anciennes aimablement prêtées par Jean Caville
- 2578 : Une scène de pêche à l'étang de Bournazel dans les années 1910-1920 (à noter la grande densité de végétation aquatique).
- 2580 : Pâturage d'appoint dans l'étang à sec de Bournazel.
- 001 : Faucardage mécanique de l'étang de Bournazel dans les années 1950.

- photos actuelles :
- 597 : Etang de Privezac
- 3744 : Etang de Bournazel
- 1161 : Moulin de Cavagnac à l'étang de Bournazel
- 1470 : la moule d'eau douce
- 1774 : Le nénuphar blanc, espèce emblématique des étangs
- 2596 : pêche après vidange de l'étang de Privezac en 2008
- 3734 : le pigamont jaune, espèce protégée
- 1779 : la châtaigne d'eau, espèce protégée
- 3872, l'utriculaire, une plante insectivore devenue très rare en Midi-Pyrénées.